



Entrelacs, 24 janvier 2013

**Consultation publique sur la santé de nos lacs et rivières**  
**Samedi 16 mars 2013 à 8h30**  
**Salle communautaire, 2351, chemin d'Entrelacs**

Madame, Monsieur,

Nous sommes heureux de vous inviter à la consultation publique sur la santé de nos lacs et rivières; consultation à laquelle sont invités les différents acteurs du milieu.

Le but recherché à travers cette consultation est de bien comprendre quels sont les enjeux perçus par les riverains et les utilisateurs de nos lacs et cours d'eau et **de fournir un lieu d'échanges** qui nous permettrait d'établir des objectifs communs afin d'assurer la pérennité de cette ressource pour notre bien-être collectif. Il en va de notre responsabilité à tous d'établir une ligne de conduite sur ce que nous souhaitons faire de ces biens communs.

Pour que cet événement soit un succès, votre participation est essentielle. Pour des fins d'organisation, prière de confirmer votre présence **avant le 1<sup>er</sup> mars 2013, 16h soit par téléphone ou par courriel**. À cet égard, si vous appelez au nom d'une association, veuillez nous indiquer le nombre de participants ainsi que leur nom.

Par téléphone au (450) 228-2529 ou 1-877-224-2529, contacter  
Geneviève Gagnon ou Alexandre Morin

Par courriel à l'adresse suivante : [g.gagnon@entrelacs.com](mailto:g.gagnon@entrelacs.com) ou  
[a.morin@entrelacs.com](mailto:a.morin@entrelacs.com)

Vous trouverez, joint à cette invitation, l'ordre du jour pour cette journée qui prendra la forme d'ateliers de discussions.

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration.

**Alexandre Morin**  
Directeur de l'aménagement  
du territoire

**Geneviève Gagnon**  
Responsable des permis



## Ordre du jour

- 8h30 : Arrivé des participants
- 9h00 : Mot d'ouverture et déroulement de la journée
- 9h30 : Survol des notions importantes sur les rives et synthèse de la réglementation  
*(Présentation de l'atelier 1)*
- 9h45 : Atelier 1 – *Caractérisation des rives et littoral*
- 10h15 : Retour sur l'atelier 1
- 10h30 : Pause
- 10h45 : Introduction sur la réglementation en vigueur traitant de l'accès et aux usages  
*(Présentation de l'atelier 2)*
- 11h00 : Atelier 2 – *Accès et usages et sur la sécurité des utilisateurs*
- 11h30 : Retour sur l'atelier 2
- 11h45 - 12h00 : Diner
- 13h00 : Réglementation sur le nourrissage des palmipèdes  
*(Présentation de l'atelier 3)*
- 13h15 : Atelier 3 – *Inventaire et surveillance de la ressource*
- 13h45 : Retour sur l'atelier
- 14h00 : Pause
- 14h15 : Faits saillants et priorités établies au courant de la journée
- 15h00 : Mot de la fin